

En exercice : 58

Présents : 44

Votants: 45

Séance du 27 mai 2024

Le Vingt-Sept Mai Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 mai 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence

de M. Christophe LANGOUËT - Président

Étaient Présents : **ASTILLÉ** ATHÉE MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire **BALLOTS** CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires **BOUCHAMPS LES CRAON** GAUBERT Jean-Eudes, titulaire **BRAINS SUR LES MARCHES** CHÉRANCÉ VALLÉE Jacky, titulaire CONGRIER TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires COSMES COUËFFÉ Dominique, titulaire COSSÉ LE VIVIEN LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires COURBEVEILLE BANNIER Géraldine, titulaire CRAON GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires CUILLÉ DENAZÉ GOHIER Odile, titulaire **FONTAINE COUVERTE GASTINES** LA BOISSIÈRE LA CHAPELLE CRAONNAISE LECOT Gérard, titulaire LA ROË CHADELAUD Gaétan, titulaire LA ROUAUDIÈRE JULIOT Thierry, titulaire LA SELLE CRAONNAISE DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires LAUBRIÈRES LIVRÉ LA TOUCHE MÉZIERES Hervé, suppléant MÉE MÉRAL CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires GENDRY Daniel, titulaire NIAFLES POMMERIEUX RESTIE Vincent, titulaire QUELAINES ST GAULT LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires RENAZÉ GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires SENONNES BARBÉ Béatrice, titulaire SIMPLÉ ST AIGNAN S/ROË PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires ST ERBLON GAUCHER Olivier, titulaire ST MARTIN DU LIMET **BOURBON** Aristide, titulaire ST MICHEL DE LA ROË GILLES Pierrick, titulaire

Étaient excusés: DEROUET Loïc (Astillé), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), DE GUÉBRIANT Bertrand (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), BRÉHIN Colette (Laubrières), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), BEUCHER Clément (Saint-Poix).

GUINEHEUX Dominique, titulaire

BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient absents: HAMARD Benoît (Craon), BERSON Christian (Gastines), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), BAHIER Alain (Mée), PELLUAU Philippe (Renazé), CLAVREUL Yannick (Simplé).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

ST POIX

ST QUENTIN LES ANGES

ST SATURNIN DU LIMET

Bertrand de GUÉBRIANT a donné pouvoir à Philippe GUIARD

<u>Secrétaire de Séance</u>: Élu M. Quentin LANVIERGE, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2024-05/260: FINANCES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du : 27 mai 2024

OBJET 2024-05/260: FINANCES

ÉCONOMIE-EMPLOI – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION «L'OUTIL EN MAIN EN PAYS DE

CRAON »

M. Maxime CHAUVIN, Vice-Président en charge des Finances et des Marchés Publics, présente au Conseil communautaire la demande de subvention de l'association « L'outil en main en pays de Craon ».

L'association L'outil en Main en Pays de Craon a pour but d'initier des jeunes, de 9 à 14 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art. Elle est suivie et accompagnée dans son déploiement par le service emploi.

Elle est constituée à ce jour de 23 bénévoles, issus du territoire (Craon, Cossé-le-Vivien, Quelaines-St-Gault, Saint-Poix, Pommerieux, La Rouaudière et Saint-Aignan-sur-Roë). Ces professionnels, retraités ou en activité, feront découvrir aux jeunes les métiers de charpentier/couvreur, électricien, menuisier, couturier, mécanicien auto/moto, peintre et horticulteur.

Par son action, L'Outil en Main ouvre des horizons aux plus jeunes qui découvrent « l'intelligence de la main ». Ils œuvrent dans de vrais ateliers avec de vrais outils permettant la réalisation d'ouvrages. L'Outil en Main joue un rôle clé pour attirer les jeunes vers les métiers manuels. Ils pourront ainsi choisir un métier répondant à leurs aspirations, par la voie de l'apprentissage et/ou de la formation professionnelle.

Pour l'aider à s'installer sur le territoire, l'association L'Outil en Main en Pays de Craon sollicite, auprès de la Communauté de Communes du Pays de Craon, une prise en charge du loyer (charges comprises) sur 1 an et une subvention de 2 000 € (50% du coût d'acquisition de matériaux), soit une subvention globale de 7 000 euros pour la période juin 2024 à juin 2025.

Considérant l'avis favorable de la commission Économie, emploi, agriculture et THD du 22 avril 2024, Considérant l'avis favorable du Bureau du 22 avril 2024,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, À l'unanimité (45 votants dont 1 pouvoir)

⇒ ATTRIBUE une subvention de fonctionnement de 7 000€ à l'association « L'Outil en main en Pays de Craon ».

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Craon. le 29 mai 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUË1

Le secrétaire de séance, Quentin LANVIERGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240527-DELIB202405260-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2024